



Cité Scolaire Jean Prévost

470, rue de Tintaine
38 250 Villard de Lans

bspt-jprevost38250@laposte.net

ANNÉE SCOLAIRE
2019 - 2020

À L'ATTENTION DES PARENTS

Votre enfant entre en 2nde ou en 1^{ère}

Nouveauté pour la Rentrée scolaire 2019 – 2020 !

La Région Rhône-Alpes a décidé de fournir les manuels scolaires gratuitement pour soutenir les familles et préserver le tissu des libraires de proximité (votre avantage « livre loisirs » sera désormais de 15€ sur le Pass'Région).

En même temps, s'ajoute la **réforme du Lycée** avec un changement des programmes scolaires pour les secondes et premières en 2019 (les terminales auront leur changement en 2020). Les livres vont être fournis par la Région aux Lycées et non plus achetés par la **BSPT**. Nous ne vous débitez donc plus la contribution annuelle (50€ ou 40€ selon la classe).

Suite à la signature d'une convention avec la Région, la **BSPT** se chargera de la préparation, de la distribution et du retour des collections auprès de vos enfants (comme elle le fait depuis de nombreuses années, malgré un très faible investissement de parents bénévoles).

Ce qui va changer concrètement :

- Vos enfants, pour obtenir les manuels scolaires, devront impérativement être détenteur du Pass'Région (ou du justificatif de commande de ce dernier) à la rentrée. Ils devront avoir signé la Charte d'engagement « droits et devoirs » de la Région pour en bénéficier.
- Vous pouvez commander le Pass'Région sur le site de la Région en suivant le lien ci-dessous depuis le 04 juin 2019 (pour les élèves ayant déjà le Pass'Région, vous n'avez rien à faire, il sera automatiquement rechargé après validation par le Lycée Jean Prévost).

<https://auvergnerhonealpes.zecarte.fr/ARA/Forms/InscriptionBeneficiaire/InfosCarte.aspx>

Comme chaque année, le solde restera utilisable chez tous les libraires partenaires avant le 1er juin 2020.

POUR BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA DISTRIBUTION/RETOUR DES MANUELS

1. **L'élève doit être inscrit** à la cité scolaire Jean Prévost de Villard de Lans.

2. **La famille doit réserver sa collection**

En adressant un dossier complet à la **BSPT** avant le **12 juillet 2019**.

Pièces à fournir : La fiche de renseignements et de réservation ci-jointe, **dûment COMPLÉTÉE et SIGNÉE**,

Le dossier complet sera, soit :

- Déposé au secrétariat du proviseur (Mme Laurence RIGAUD)
- Adressé par voie postale à : **BSPT – Cité scolaire Jean Prévost -470, Rue de Tintaine – 38 250 Villard de Lans**

LE PASS'REGION (ou son justificatif de commande) EST OBLIGATOIRE POUR RECUPERER LES MANUELS SCOLAIRES A LA RENTREE PROCHAINE – PAS DE DEROGATION POSSIBLE

AUTRES SERVICES OPTIONNELS POUR LES ADHERENTS DE LA BSPT :

- La possibilité d'avoir une **calculatrice scientifique TI-82 Advanced**, au tarif préférentiel de **45€**
 - La possibilité d'avoir les cahiers d'algorithmiques gratuits
 - Les annales de bacs gratuits
 - Et éventuellement d'œuvres littéraires en prêt...
- } Sur demande des professeurs*

Pour bénéficier des services optionnels de la **BSPT**, il vous suffit **d'adhérer à l'Association** (gérée essentiellement par des parents bénévoles) en payant le **droit d'entrée de 5€** pour l'année scolaire. Pour ce faire, merci de renvoyer le coupon ci-dessous avec votre adhésion à l'adresse de la **BSPT**.

*dans la limite du budget alloué par la **BSPT**

BULLETIN D'ADHESION A LA BSPT – pour l'année scolaire 2019-2020

- **NOM de l'élève** : * Prénom : *Classe de :
- Adresse postale :
- Numéro de téléphone :/...../...../...../..... *Adresse mail :
- Règlement de **5€**, par chèque uniquement à l'ordre de la **BSPT**

- **DATE & SIGNATURE** du représentant légal de l'élève :